



ARLES

Médiathèque

# Charte pour l'emprunt de liseuses électroniques

La présente Charte, approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2015, a pour objet de déterminer les conditions d'emprunt des liseuses électroniques à la Médiathèque municipale d'Arles.

## Article 1 - Conditions générales d'utilisation

► Les liseuses sont des outils mis à la disposition des usagers pour la lecture de livres numériques. Elles peuvent être empruntées par les usagers de plus de 14 ans, à jour de leur adhésion à la Médiathèque d'Arles.

L'emprunt d'une liseuse est gratuit. Il implique l'acceptation et la signature de la présente Charte. Pour les mineurs (15-18 ans), cette charte devra être signée, à la Médiathèque, par l'un des parents ou par le représentant légal.

► La Médiathèque dispose à ce jour de 9 liseuses, chargées de titres libres de droits (romans, nouvelles, essais, classiques, etc.) :

- 6 liseuses sont disponibles à la Médiathèque
- 3 liseuses sont disponibles dans le Médiabus

► Le nombre de liseuses prêtées ainsi que le style de livres numériques chargés sur les liseuses pourront évoluer dans le temps.

## Article 2 - Modalités de prêt

► Un seul prêt de liseuse par carte est possible à la fois.

► La durée de prêt est de 4 semaines.

► Les pénalités de retard s'appliquent aux liseuses électroniques, selon les mêmes modalités que pour les autres documents.

► La réservation et la prolongation sont possibles à partir du compte lecteur sur le site de la médiathèque ou directement auprès du personnel de la médiathèque, à une banque d'accueil.

- Les liseuses peuvent être réservées (si elles sont déjà empruntées)
- La prolongation du prêt pour une durée de 4 semaines supplémentaires est possible, une seule fois, à condition que la liseuse ne soit pas réservée par un autre usager et que la date de retour initiale ne soit pas dépassée.

► Le prêt et le retour des liseuses s'effectuent à la banque d'accueil (rdc de la Médiathèque), auprès des bibliothécaires, sur présentation de la carte d'abonné(e) et après signature de la présente Charte.

► Les automates et la boîte de retour ne peuvent pas être utilisés pour emprunter ou restituer les liseuses.

► Lors de la restitution de la liseuse, le bibliothécaire vérifie, en présence de l'utilisateur que tous les éléments matériels sont présents dans la boîte. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis lors du prêt ne sont pas restitués.

► L'utilisateur n'est pas autorisé à intervenir techniquement sur les liseuses ni à en modifier la configuration.

### Article 3 - Le matériel

Le matériel est prêté dans une boîte qui comprend :

#### **Pour la liseuse Cybook Odyssey HD FrontLight**

- Une liseuse électronique
- Un câble USB (pour charger la batterie depuis un ordinateur)
- Une housse de protection
- La liste des titres chargés sur la liseuse empruntée
- Un mode d'emploi
- Un questionnaire que nous vous invitons à remplir et à nous restituer au moment du retour

#### **Pour la liseuse KoboGlo**

- Une liseuse électronique
- Un câble USB (pour charger la batterie depuis un ordinateur)
- Une housse de protection
- La liste des titres chargés sur la liseuse empruntée
- Un mode d'emploi
- Un questionnaire que nous vous invitons à remplir et à nous restituer au moment du retour

### Article 4 - Matériel perdu ou détérioré

► En cas de perte ou détérioration de tout ou partie du matériel emprunté, la Médiathèque se retournera vers le titulaire de la carte pour demander le remplacement du matériel ou son remboursement (prix d'achat d'une liseuse neuve ou prix forfaitaire pour les différents éléments).

Rappel des pénalités indiquées dans la Charte des tarifs applicables à la Médiathèque :

#### **Pour la liseuse Cybook Odyssey HD FrontLight**

- Liseuse : 115 €
- Housse de protection : 25 €
- Câble USB : 8 €

#### **Pour la liseuse KoboGlo**

- Liseuse : 160 €
- Housse de protection : 25 €
- Câble USB : 8 €

### Article 5 - Recommandations d'usage

► Avant la 1ère utilisation, il est conseillé de lire le mode d'emploi papier fourni dans la boîte / pochette contenant la liseuse.

► La liseuse est un appareil relativement fragile :

- manipulez l'appareil avec précaution
- conservez la housse de protection lorsque vous transportez la liseuse
- ne mouillez pas la liseuse
- nettoyez l'écran avec un chiffon doux et sec (n'utilisez pas de détergent).

- ▶ Utilisez la liseuse dans un environnement propre (ne pas l'utiliser à la plage).
- ▶ Utilisez exclusivement le câble USB fourni ou l'adaptateur secteur.
- ▶ Les ouvrages chargés sur la liseuse sont libres de droits et peuvent être récupérés sur un support personnel.

## Article 5 - Assistance technique

Nous ne sommes pas en mesure d'assurer une assistance technique personnalisée mais vous trouverez sur le site de la Médiathèque des rubriques d'aides relatives à l'utilisation des liseuses :

- foire aux questions (les questions les plus fréquentes sur les liseuses)
- boîte à outils (mode d'emploi de la liseuse)

Vous pouvez nous faire part de vos remarques par mail et nous nous efforcerons de répondre à vos questions par retour de mail.

## Partie à renseigner par l'utilisateur, avant emprunt de la liseuse.

**Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte<sup>(1)</sup>.**

**Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt, et à restituer la liseuse en l'état, ou à rembourser le matériel en cas de perte ou détérioration.**

Prénom / Nom de l'emprunteur : .....

Prénom / Nom du Parent ou représentant légal pour les mineurs emprunteur :

.....

N° d'adhérent : .....

Fait à Arles, le : .....

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »<sup>(2)</sup>

(1) La Charte est accessible sur le site de la Médiathèque : [www.mediatheque.ville-arles.fr](http://www.mediatheque.ville-arles.fr)

(2) Pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal